

Fiche de recueil de bonne pratique

Le rôle des AVEC dans l'inclusion financière et la cohésion au sein des organisations communautaire



IRC_ZONE DE YOUWAROU_ Mali.

Informations essentielles sur le projet

Nom et lieu du projet	Alliance pour la cohésion sociale et la résilience au Mali et en Mauritanie
Durée du projet	48 mois

Objectif général du projet et résultats attendus	Améliorer les conditions de vie, la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles du Mali et de la Mauritanie
Objectif spécifique et résultats attendus, en lien avec la bonne pratique	Renforcer les moyens d’existence des populations agricoles et pastorales en soutenant de manière durable et structurelle la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle
Sur quel aspect particulier du projet porte cette bonne pratique ?	Les transferts monétaires et l’appui au développement des activités économiques des ménages très pauvres
À quelle question d’apprentissage cette fiche a-t-elle l’ambition de répondre ?	Comment les Avec ont contribué à l’amélioration de l’inclusion financière et de la cohésion sociale
Noms des contributeurs de la fiche	Hamadou KOMOU, Coordinatrice ACOR Ousmane TRAORE, Coordinateur Adjoint, Djeneba SINGARE, Manager MEAL IRC,
Nom de la personne en charge de la fiche	Seydou Oumar BAH, Project Manager Multisectoriel

Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du consortium dénommé « Alliance pour la Cohésion Sociale et la Résilience au Mali et en Mauritanie » s'est constitué pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt du Fonds Fiduciaire pour l'Afrique de l'UE. Le consortium ACOR est financé par le Fonds Fiduciaire pour l'Afrique (FFU).

Les activités sont mises en œuvre sur plusieurs communes (Léré dans le cercle de Niafunké région de Tombouctou, Nampalari dans le cercle de Niono région de Ségou et Youwarou dans le cercle de Youwarou région de Mopti au Mali et Fassala dans le département de Bassikounou région de Wilaya du Hod El Chari en Mauritanie.

L'action est mise en œuvre par un consortium de 5 ONG (HI en tant que chef de file et 4 membres du Consortium : ADICOR, Afrique VERTE - AMASSA, IRC et SI).

Trois partenaires (SI, HI et IRC) interviennent au Mali sur trois résultats (R1, R2 et R3) et un partenaire (AMASSA) intervient sur deux résultats (R4 et R5). Le partenaire ADICOR intervient sur les cinq résultats en Mauritanie.

Le projet ACOR a pour objectif général d'améliorer les conditions de vie, la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle et face aux conflits et la cohésion sociale des populations vulnérables dans les régions les plus fragiles du Mali et de la Mauritanie avec deux objectifs **spécifiques** :

- Renforcer les moyens d’existence des populations agricoles et pastorales en soutenant de manière durable et structurelle la résilience à l’insécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le

renforcement de la cohésion sociale.

Il est mis en œuvre à travers 5 résultats :

Résultat 1 : Accès des ménages très vulnérables à un système de protection sociale ;

Résultat 2 : Accès aux services sociaux de base et aux services de nutrition ;

Résultat 3 : Préservation et promotion des moyens d'existence des ménages très pauvres bénéficiant d'un paquet multisectoriel ;

Résultat 4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants de l'État dans les communes de mise en œuvre du projet ;

Résultat 5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes de mise œuvre du projet.

Dans le cadre de la mise en œuvre du résultat 3 : Préservation et promotion des moyens d'existence des ménages très pauvres bénéficiant d'un paquet multisectoriel. Pour répondre à ce paquet multisectoriel, les organisations ont mis en place 148 Associations villageoises d'épargne et crédit dont 125 au Mali et 23 en Mauritanie.

Le suivi de ces AVEC a révélé des évidences dans l'amélioration de l'accès au crédit car 85%¹ des membres ont pu accéder aux crédits pendant le premier cycle pour financer leurs activités économiques ou d'autres besoins essentiels dans un contexte dépourvu d'institution financières formelles et ont renforcé le tissu de soutien et de la cohésion sociale. En moyen 54%² des membres ont bénéficié d'une allocation d'assistance via la caisse de solidarité lors des évènements sociaux (heureux et malheureux). Ces évidences s'expliquent par le nombre élevé des membres AVEC ayant créé ou renforcé leur activité économique, l'amélioration du tissu social des membres en dehors de réunion de l'AVEC pendant les évènements (baptême, mariage, décès etc.).

Ce travail consistera à décrire comment les Avec ont contribué à l'amélioration de l'inclusion financière et faciliter l'accès à toutes les couches en prenant en compte (le genre, l'âge et le handicap) aux systèmes d'épargne et de crédit et mobiliser des capitaux locaux peu importants, dans des conditions souples, à faible coût et avec un risque très limité à travers une mise en commun des fonds pour combler le vide laissé par l'inexistence des services financiers classiques afin de pouvoir financer leurs AGFs, comment, l'inclusion du GAH et la création d'espace de dialogue social ont favorisé la cohésion et le développement des réseaux de soutien social à travers la caisse de solidarité d'une part et à mettre en lien ces démarches avec les variables observables de l'amélioration de la de l'accès aux micro-crédits et le renforcement du tissu social.

Analyse du déploiement de l'approche (AVEC) :

Dans un contexte de pauvreté extrême du a plusieurs raison sécuritaires volatine et très complexe. A cela s'ajoute absence total des banques et des micro finances dans nos zones d'intervention.

C'était dans cette optique que le consortium ACOR à travers les ONG : HI dans la zone de Léré, IRC dans la zone de youwarou et ADICOR au Mauritanie, a développé une stratégie pour répondre aux besoins financiers en mettant en place : **la promotion d'associations locales et indépendantes d'épargne et de crédit, gérées par les populations les plus pauvres, pour les populations les plus pauvres.**

Depuis le depuis du projet ACOR 2021, a formé plus de 2.008 femmes et d'hommes défavorisés sur la manière de gérer l'épargne et le crédit au sein des Associations Villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Ils sont complètement indépendants des micro finance et même des banques commerciales, sur les plans financier. Les emprunts sont uniquement fondés sur les économies des membres du groupe, sans apport d'argent extérieur au départ.

Au début, des rencontres communautaires ont été organisées dans les villages cible auprès des leaders communautaires pour avoir leur adhésion à la méthodologie AVEC. Après le feu vert des leaders, la liste des membres potentiels sont établis au cours une assemblée générale.

Sur la base de cette liste, AVEC est mise en place (15 à 30 membres) pour une durée variée entre 9 et 12 mois selon le choix des membres. Pour le bon fonctionnement de la démarche, les membres sont formés à la méthodologie AVEC module par module. Le programme de formation comporte neuf modules, dont huit auront lieu dans les 16 prochaines semaines, le neuvième étant réservé à la fin du cycle. Les neuf modules sont :

Module 1 : Groupes, leadership et élections

Module 2 : Élaboration de politiques et de règles relatives aux activités de la Caisse de solidarité, d'achat de parts/d'épargne et de crédit

Module 3 : Élaboration du Règlement intérieur de l'Association

Module 4 : Comptabilité par mémorisation et gestion d'une réunion

Module 5 : Première réunion sur l'achat de parts/épargne

Module 6 : Première réunion sur le crédit

Module 7 : Première réunion sur le remboursement des prêts

Module 8 : Épargne quotidienne

Module 9 : Partage (« audit action ») et promotion

A la suite du module cinq, les membres sont appelés à épargner (achat de parts) d'une part à cinq part. Les parts achetées par les membres constituent le fonds de crédits. Les membres se réunissent une fois par semaine et mettent leur argent dans une caisse commune (fonds de crédit). À travers ce fonds les membres peuvent emprunter de l'argent au fonds du groupe, mais pas plus de trois fois le montant de leur épargne. Cette restriction est souvent convenue pour éviter les emprunts trop élevés par rapport aux capacités individuelles de remboursement, mais également pour encourager l'épargne. Les conditions de remboursement des taux d'intérêt et des emprunts sont fixés au sein même des groupes, les membres s'accordent sur les taux d'intérêt idéaux pour permettre la croissance du fonds, au bénéfice de tous les membres au moment de la redistribution des fonds.

Toutes les transactions se font devant tous les membres au cours des réunions hebdomadaires empêchant ainsi toute gestion extérieure visant le détournement de fonds dans le dos des autres membres. L'argent dans la caisse est compté au début de chaque réunion, et il est demandé à tous de se souvenir du montant avant que les trois serrures de la caisse ne soient refermées, les clés sont détenues par trois. Ces procédures garantissent donc une transparence totale.

88% des membres enquêtés (99) lors de l'évaluation d'impact des AVEC affirment d'avoir contracté le crédit auprès de l'AVEC avec une moyenne de 2 crédits.

_Zone IRC (95% avec une moyenne de 3 crédits)

_Zone HI (75% avec une moyenne de 2 crédits)

_Zone ADICOR (80% avec une moyenne d'un crédit).

Les changements survenus grâce à l'approche

Les multiples rencontres des membres des AVEC ont permis :

- ❖ Renforcement de la cohésion sociale entre les membres (les membres sont devenus amis et se fréquentent régulièrement, s'entraident lors d'événements);

- ❖ Renforcement du pouvoir d'achat et autonomisation des bénéficiaires grâce à un meilleur accès à la mise en place d'épargne pour la création/redynamisation d'AGR ;
- ❖ Accès au crédit par les membres (88% des membres) pour investir dans les AGR et d'autres besoins prioritaires du bénéficiaire (les frais de scolarité, les activités agricoles ou d'autres dépenses domestiques telles que les réparations et les rénovations)
- ❖ Amélioration de l'implication des femmes dans la prise de décision au sein du ménage (80% femmes affirment être impliquées dans la prise de décision grâce à AVEC, selon les données de l'enquête de capitalisation)
- ❖ Amélioration de la prise de parole en public
- ❖ Maîtrise des principes de base de la gestion, de la nutrition infantile, grâce aux échanges entre femmes sur ces thèmes lors des réunions et au cours des échanges avec les groupes GSAN ;

Selon un membre d'une AVEC, grâce aux autres femmes, nous avons appris à faire du commerce, à développer nos activités et nos revenus, à apprendre les techniques de fabrication de la farine et des galettes. Ces différentes orientations nous ont permis d'être plus compétitives sur le marché. Les bénéfices de nos activités nous permettent de subvenir à nos besoins et à ceux de nos enfants, le reste est épargné. Personnellement, la participation à ce projet m'a permis de développer certaines compétences que je n'avais pas auparavant, comme la prise de parole en public. Avant, je ne pouvais pas parler devant un groupe de 3 ou 4 personnes, mais maintenant je peux m'exprimer devant une foule de 1000 personnes sans aucune difficulté. J'ai aussi appris beaucoup de choses sur la comptabilité. C'est formidable. »

Grâce à cette approche (les AVEC) les bénéficiaires du projet affirment qu'ils sont autonomes et sont en mesure de faire face aux besoins primaires et secondaires de leur ménage.

Les facteurs ayant favorisé les changements survenus

Les facteurs qui ont contribué à la réussite des AVEC dans nos zones d'intervention

- ❖ Adhésion des leaders communautaires et religieux à la méthodologie (Soutien des dirigeants locaux, du gouvernement, des Imams, des chefs de ménages et de village et d'autres ONG) ;
- ❖ Fixation inclusive de la valeur des parts à épargner ;
- ❖ Tenue régulière des réunions ;
- ❖ Régularité du remboursement des emprunts ;
- ❖ Présence régulière de tous les membres ;
- ❖ Engagement des membres ;
- ❖ Épargne régulière par tous les membres ;
- ❖ Bonnes relations entre les membres ;
- ❖ Respect du règlement intérieur de l'AVEC ;
- ❖ Accompagnement des staffs du projet et des coachs.

Obstacles susceptibles d'entraver la réussite de l'approche

- ❖ Difficulté de remboursement des prêts dont les raisons évoquées sont : La durée du prêt était très courte ;
- ❖ La non-fonctionnalité des AGR développées grâce au prêt pour certains,
- ❖ Difficulté à certains membres d'épargner régulièrement.
- ❖ La non-acceptation du taux d'intérêt sur les prêts des AVEC pour des raisons religieuses selon les leaders. Comme mesure de mitigation, les membres ont opté pour le paiement des taux d'intérêt en nature

Effet/ Impact tangible des AVEC

- ❖ Autonomisation / Independence des femmes
- ❖ Implication dans les activités communautaire et le renforcement de la cohésion sociale
- ❖ Participation à la prise de décision au sein du ménage : **80%** des participants affirment d'être impliqués dans la prise de décision grâce à leur participation au groupe d'AVEC.
- ❖ Accès à l'Epargne et au crédit pour les membres : **100%** des membres avaient accès au crédit, cependant **88%** des membres ont déclaré avoir contracté au moins un crédit auprès de l'AVEC.
- ❖ Création et redynamisation d'AGR : **83%** des membres ont pu développer ou redynamiser des AGR grâce aux crédits octroyés par les AVEC.
- ❖ Autres impacts (contribution des femmes aux dépenses de la famille ; la création d'emploi, amélioration sur la connaissance des AGR, renforcement des capacités, respect de la dignité de la femme)

Reproductible AVEC :

- ❖ L'utilisation d'autres actifs (en nature) pour rembourser les intérêts des crédits accordés en lieu et place de l'argent par les membres des AVEC est reproductible dans les régions où les intérêts sont perçus comme de l'usure
- ❖ Possibilité de mettre en place des AVEC dans un contexte sécuritaire difficile ;
- ❖ Possibilité de mettre en place des AVEC dans un contexte de forte pesanteur religieuse et culturelle

Efficacité :

Tous les groupes AVEC prévus ont été mis en place dans les zones cibles et sont fonctionnels. Elles ont permis de :

- ❖ Renforcer l'autonomisation des femmes et l'inclusion financière
- ❖ Répondre aux besoins des femmes en termes d'accès au crédit
- ❖ Renforcer la cohésion sociale au sein des ménages et de la communauté assistée

Pérennité :

- ❖ Existence des coachs communautaires dans tous les villages sur la méthodologie de l'AVEC qui peuvent continuer le processus de mise en œuvre des AVEC.
- ❖ Appropriation de la méthodologie AVEC par les membres de groupes AVEC
- ❖ Fonctionnalité des AVEC et régularité des réunions

- ❖ Engagement des membres
- ❖ Adhésion des dirigeants locaux à l'approche
- ❖ Engouement autour de AVEC (nombreuses sollicitations pour la création d'AVEC dans les zones)

Recommandations :

- ❖ Alphabétiser les membres des AVEC ;
- ❖ Mettre en disposition des groupes AVEC un fonds de démarrage ;
- ❖ Organiser les groupes d'AVEC en société coopérative ;
- ❖ Formation des membres AVEC sur la comptabilité simplifiée
- ❖ Prise d'action pour rembourser les prêts
- ❖ Renforcer les capacités des membres dans la gestion des AGR

Témoignages des bénéficiaires



Témoignage Fanta séré Traore, membre d'une association villageoise d'épargne et de crédit

Moi, je suis Fanta séré Traore, 52 ans, je suis membre de l'AVEC KAOURAL (entente) de Youwarou Homboloré.

Je vis avec mon mari inactif depuis très longtemps et nos quatre enfants.

Avant, je ne faisais rien par manque de moyens. Grâce à cette initiative, j'ai pu épargner et après deux mois, la caisse m'a accordé un prêt de 10 000 F CFA. Grâce aux autres femmes, nous avons appris à faire du commerce, à développer nos activités et nos revenus, à apprendre les techniques de fabrication de la farine et des galettes. Ces différentes orientations nous ont permis d'être plus compétitives sur le marché. Les bénéfices de nos activités nous permettent de subvenir à nos besoins et à ceux de nos enfants, le reste est épargné. Personnellement, la participation à ce projet m'a permis de développer certaines compétences que je n'avais pas auparavant, comme la prise de parole en public. Avant, je ne pouvais pas parler devant un groupe de 3 ou 4 personnes, mais maintenant je peux m'exprimer devant une foule de 1000 personnes sans aucune difficulté. J'ai aussi appris beaucoup de choses sur la comptabilité. C'est formidable. »